

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement de l'École polyvalente Saint-Joseph, tenue le mercredi 26 avril 2023, à 18 h 30, au local 202.

Présences :

Parents	Natacha Constantineau	X	Audrée Lachaine	X
	Isabelle Lajeunesse	X	Joris Lapierre-Meilleur	X
	Cristina Lapaz	X	Kathleen Tremblay	X
	Karine Sabourin	X		
Enseignants	Sylvie Cossette	X	René-Anne Gauvreau	X
	Jennifer Lebeau	X	Édith Millaire	A
	Geneviève Nantel	X	Louis-Jean Pelletier	X
Professionnelle	Maggy G.-Grégoire	X		
Soutien	Pascal Mailloux	X		
Élèves	Léo-Tim Jacques	X	Olivier Diotte	X
Secrétaire	Mélanie Meilleur	X		
Direction	Nathalie Ducharme	X		

Vérification du quorum

Le quorum est vérifié.

1. Questions du public

- ❖ Certains parents demandent s'il est possible d'avoir plus de temps en gymnase pour le volleyball du Sommet. Quelles sont les disponibilités des gymnases? Est-ce possible d'utiliser le gymnase de l'école Saint-Eugène?

Comme tous les gymnases sont occupés à l'EPSJ et au pavillon, par les équipes sportives de l'école, par les élèves des résidences et par la Ville de Mont-Laurier, il n'y a plus de disponibilité. L'utilisation du gymnase de l'école Saint-Eugène n'est pas l'idéal, car il est déjà très occupé et de plus, il faudrait payer un transport ou y aller à la marche... Suggestion de voir les possibilités d'utiliser les gymnases de la polyvalente sur le temps de la ville.

- ❖ À propos du transport scolaire, certains parents demandent pourquoi les changements de parcours occasionnels ne sont plus possibles.

La directrice précise que ce n'est effectivement plus possible pour des motifs d'assurances et d'autobus parfois à pleine capacité. Il est encore

possible de faire la demande au CSSHL pour une situation d'urgence exceptionnelle. Une membre mentionne que lorsque les parents s'adressent au Service du transport, ils ne reçoivent aucune réponse. Madame Ducharme le signalera au CSSHL.

- ❖ La présidente a reçu une belle mention pour la formation obligatoire effectuée par les membres du CE l'an dernier et elle félicite les membres. Mélanie rappelle qu'il faut avoir complété le formulaire d'attestation d'ici la fin de l'année scolaire.

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

1358-04-22-23 Il est proposé par **M^{me} Geneviève Nantel** d'adopter le projet d'ordre du jour de la réunion du 26 avril 2023.

Adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal du 15 février 2023 et suivi

1359-04-22-23 Il est proposé par **M^{me} Jennifer Lebeau** d'adopter le procès-verbal du 15 février 2023.

Adoptée à l'unanimité

Suivi à la question suivante :

Concernant les frais de 50 \$ par élève pour la sortie de ski dans le cadre de « Je m'active » en 3^e secondaire, pourquoi les parents n'ont pas reçu de compte à cet effet?

Finalement, les parents ont bien reçu les comptes à cet effet.

Précision au sujet du voyage scientifique de 3^e secondaire :

Madame Ducharme informe d'une augmentation de 23 \$ aux frais chargés par élève. Cette augmentation est due au retard pour la demande à une fondation qui devait assumer les frais des entrées des élèves au Centre des sciences.

De plus, comme les autobus ne peuvent plus se rendre au centre-ville, les élèves doivent utiliser le métro et le prix du billet est de 6 \$.

4. Information sur les règles de classement des élèves (art. 96.15)

La décision sur le passage est prise par la direction en concertation avec les intervenants.

La décision sur le passage appartient à l'école d'origine, le classement de l'élève relève de la direction qui reçoit l'élève.

Passage du 1^{er} au 2^e cycle/responsabilité du centre de services scolaire

- Réussite à 60 % des trois matières de base et un minimum de quarante-huit crédits;
- Réussite de deux matières de base ainsi qu'un minimum de quarante-huit crédits, l'élève poursuit ses apprentissages et des mesures de soutien sont prévues dans la matière de base en échec;
- Sous réserve de classement, l'élève qui ne correspond pas aux règles précédentes pourra, sur recommandation du personnel concerné, poursuivre ses apprentissages pour une troisième année dans le cycle ou poursuivre ses apprentissages au niveau supérieur (ex. : groupe à double niveau) avec des mesures de soutien inscrites dans un plan d'intervention.

OU

Au 2^e cycle, promotion par matière

- L'élève de 3^e secondaire en échec en science, univers social, français, mathématique et anglais, reprend la matière de ce niveau;
- L'élève du deuxième cycle du secondaire qui n'a pas obtenu 60 % dans une discipline peut, sur recommandation des personnes concernées, poursuivre ses apprentissages dans cette discipline au niveau supérieur l'année suivante.

5. Consultation sur les Objectifs, principes et critères de répartition des budgets au CSSHL (art. 217)

Document que les membres ont reçu par courriel à l'avance pour lecture. Les changements proposés sont en couleur.

Madame Ducharme explique les principes qui régissent la gestion de l'argent au CSSHL, l'argent centralisé et décentralisé. Il y a peu de changements au secondaire. La répartition se fait entre l'EPSJ et le Méandre selon le nombre d'élèves.

1360-04-22-23 Il est proposé par **M^{me} Isabelle Lajeunesse** d'approuver le document *Objectifs, principes et critères de répartition des budgets au CSSHL*, tel que présenté.

Approuvée à l'unanimité

6. Consultation sur la Politique relative aux contributions financières des parents du CSSHL (art. 217)

La directrice explique en quoi consiste le document « Politique relative aux contributions financières des parents du CSSHL » qui a déjà été envoyé par courriel pour lecture au préalable.

Elle souligne que dans l'annexe II *Tarifification pour le service de surveillance des élèves le midi (2023-2024)*, pour la tarification au secondaire il est mentionné : « tarification de l'année précédente 120 \$/élève/année + taux d'indexation publié à la Gazette officielle du Québec ».

1361-04-22-23 Il est proposé par **M^{me} Cristina Lapaz** d'approuver la Politique relative aux contributions financières des parents du CSSHL, incluant la tarification pour le service de surveillance des élèves le midi 2023-2024.

Approuvée à l'unanimité

7. Consultation du plan d'engagement vers la réussite du CSSHL (art. 193.8)

Madame Ducharme présente la vidéo explicative de la directrice générale.

M^{me} Meilleur envoie par courriel le guide et le lien du Forms à remplir par les membres du conseil d'établissement.

Les membres ont jusqu'au 5 mai pour compléter le Forms.

8. Approbation des règles de conduite et mesures de sécurité pour l'an prochain (code de vie) art. 76, 77 et 110.2

Les membres ont reçu par courriel le projet du code de vie avec les changements proposés sont en rouge. Par ce courriel, la direction demandait les suggestions et commentaires sur le code de vie.

La directrice présente les suggestions reçues de la part de l'équipe-école et du conseil d'établissement ainsi que les nouveaux changements proposés à la suite de cette consultation.

Proposition reçue de la part des enseignants d'éducation physique demandant que le chandail et les culottes courtes ou pantalons soient à l'usage exclusif des cours d'éducation physique ou des activités sportives. La directrice explique que cette demande doit être reportée afin de faire les commandes à l'automne pour les recevoir pour l'année scolaire 2024-2025.

Discussions concernant les 5 phrases suivantes de la partie 4.1 (code vestimentaire autorisé) du code de vie :

Je m'engage à :

- « Durant les journées thématiques, à porter des vêtements en lien avec le thème qui n'affichent pas de messages violents, vulgaires, insultants ou à respecter le code vestimentaire régulier. »
- « À porter des chaussures (~~souliers, bottes, sandales, pantoufles~~) qui protègent mes pieds de manière hygiénique. »
- « À porter un pantalon, bermuda, culotte courte ou une jupe qui est opaque et qui couvre ~~la mi-cuisse~~ les fesses et les sous-vêtements de manière décente. »
- « À ne pas ajouter d'accessoires venant altérer le style de la tenue vestimentaire (ex. : foulard, collet, capuchon, macarons). »
- « À porter ma tenue vestimentaire de façon décente et à la maintenir en bon état. »

Après discussions, les modifications suivantes pour ces 3 phrases sont convenues :

Je m'engage à :

- « Durant les journées thématiques, à porter des vêtements en lien avec le thème qui n'affichent pas de messages violents, vulgaires, insultants. »
- « À ne pas ajouter d'accessoires à la tenue vestimentaire (ex. : foulard, collet, capuchon, macarons), uniquement les manches longues unies de couleurs similaires à celles de la collection sont tolérées sous l'uniforme. »
- « À porter ma tenue vestimentaire et mes chaussures de façon décente et à les maintenir en bon état. »

Décision de retirer la phrase : « À porter des chaussures (souliers, bottes, sandales, pantoufles) qui protègent mes pieds de manière hygiénique. »

- Pour la phrase : « À porter un pantalon, bermuda, culotte courte ou une jupe qui est opaque et qui couvre ~~la mi-cuisse~~ les fesses et les sous-vêtements de manière décente. », un vote à main levée a lieu à propos de la sélection des mots *mi-cuisse* ou *fesses*. La majorité des membres souhaite que la phrase soit conservée avec le mot *mi-cuisse*.

Cette phrase sera donc écrite comme ceci : « À porter un pantalon, bermuda, culotte courte ou une jupe qui couvre la mi-cuisse et les sous-vêtements de manière décente. »

- 1362-04-22-23** Il est proposé par **M^{me} Jennifer Lebeau** d'approuver des règles de conduite et mesures de sécurité pour l'an prochain (code de vie 2023-2024), avec les changements mentionnés ci-dessus.

Approuvée à la majorité

Discussion concernant l'utilisation du cellulaire durant les heures de cours.

9. Surveillance des fonds à destination spéciale (pour soutenir les activités des établissements) (art. 94 et 110.4)

À titre informatif, M^{me} Ducharme donne des explications concernant les plus gros montants des fonds à destination spéciale.

10. Choix de date de l'assemblée générale annuelle des parents pour l'an prochain

Étant donné que les deux rencontres de parents ont lieu durant la 1^{re} et la 2^e semaine de septembre, la directrice souhaite pouvoir faire la promotion de l'assemblée générale annuelle des parents lors de ces deux rencontres, afin que plus de parents s'y présentent. Elle propose donc de tenir l'AGA des parents la semaine suivante, soit le 20 septembre prochain. De plus, le rapport annuel du CE sera finalisé et pourra être présenté à cette date.

- 1363-04-22-23** Il est proposé par **M^{me} Karine Sabourin** de fixer la date de l'assemblée générale annuelle de parents au 20 septembre 2023, à 19 h.

Approuvée à l'unanimité

11. Annonce d'une démission

Madame Ducharme annonce la démission de Karine Landry du conseil d'établissement et du comité de parents du CSSHL. Madame Natacha Constantineau, étant la personne substitut de M^{me} Landry au comité de parents,

accepte d'y siéger jusqu'à la fin de l'année scolaire.

12. Conseil étudiant

- ◆ Une activité de chasse aux chocolats était organisée pour Pâques. Les élèves ont bien apprécié.
- ◆ Les élèves ont fait le choix de la couverture de l'agenda 2023-2024.
- ◆ Le projet mascotte avance. Le conseil étudiant a trouvé une compagnie québécoise qui confectionnera le costume. Ce sera un ours!
- ◆ Trois élèves de l'EPSJ ont participé au RDV des jeunes élus.
- ◆ Les stations de recyclage et de compostage sont finalement utilisées, bravo! Belle participation de la part des élèves. Beau projet!
- ◆ Un bal masqué est organisé et aura lieu le 27 avril, à la cafétéria de l'EPSJ. L'entrée est gratuite.
- ◆ Retour sur le projet des midis-spectacles. L'humoriste, Danick Martineau viendra peut-être à la polyvalente. Beaucoup de détails restent à voir pour l'an prochain.

13. Nouvelles des enseignants et des professionnels

Adaptation scolaire :

- Les élèves ont assisté à la pièce de théâtre *Antigone*.
- Un atelier de sensibilisation sur le vapotage a eu lieu.
- Hier, une pièce de théâtre portant sur la contraception et les ITSS a été présentée.
- Les élèves ont participé à un 2^e atelier avec les intervenants de la Maison Lyse-Beauchamp.
- L'exposition *Polyarts* aura lieu de 5 mai au 3 juin.
- Lors de la semaine de l'éducation physique, les jeunes ont joué au kinball. Une réussite!

1^{er} cycle :

- L'activité « Après-midi blanc » a été annulée par manque d'inscriptions. Les enseignants sont déçus.
- Lors de la semaine de l'éducation physique qui se tenait du 27 au 31 mars, les jeunes ont joué à Omnikin. Belle activité!
- Pour Pâques, plusieurs activités ont été organisées.
- Les élèves ont assisté à la pièce de théâtre *Antigone*. Mauvaise expérience avec les élèves de 2^e secondaire, grand manque de respect des élèves envers les comédiens. Discussion à propos du choix des pièces présentées.

- Cette semaine, jeudi et vendredi, de midi à 14 h 30, des sorties à la cabane à sucre sont prévues. Sortie facultative au coût de 15 \$.
- Le 17 mai prochain : examen du ministère pour les élèves de 2^e secondaire. Les élèves de 1^{re} secondaire ont fait une simulation d'examen.
- SEVEC : les élèves de 2^e secondaire partiront au mois de mai.
- Visite de partenaire : intervenants de la Maison Lyse-Beauchamp.
- Les 2^{es} communications ont été envoyées.
- Certains groupes d'élèves ont participé à l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2022-2023 de L'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

4^e secondaire :

- Les élèves de 4^e secondaire ont également assisté à la pièce de théâtre *Antigone*.
- Le 25 avril a eu lieu la sortie à Ottawa dans le cadre du projet multidisciplinaire. Nouveau projet très intéressant! Sortie avec 4 autobus, belle participation de tous.
- Examens le 15 mai et le 18 mai.
- Le 24 mai auront lieu les Méritas.
- Le voyage des élèves en science enrichie pour la sortie scientifique à Montréal et à Québec a eu lieu. Visites multiples durant 2 jours.

5^e secondaire :

- Le voyage à New York a eu lieu avant la semaine de relâche. Très apprécié par les 50 élèves présents. Beaucoup de marche!
- Le 4 mai, en avant-midi, examens de français.
- Lors de la semaine de l'éducation physique, les jeunes ont joué au volleyball.
- Les élèves ont assisté à la pièce de théâtre *Antigone*. Ils ont eu une préparation au préalable.
- Les jeunes ont reçu les réponses pour le cégep.

Pascal Mailloux :

- Secondaire en spectacle : Claire Poirier ira aux *Rendez-vous panquébécois*.
- Le 23 février se tenait la journée *Porte ton pyj* pour l'Opération Enfant Soleil et 1 160 \$ ont été remis.
- Le gala du sport étudiant se tiendra le 10 mai prochain.

Maggy Guénette-Grégoire :

- Le projet de récompenses durant 4 semaines pour améliorer le langage des élèves a bien fonctionné et a donné de beaux résultats.
- Les professionnelles du service d'orientation scolaire travaillent actuellement sur les choix de cours.

Madame Ducharme mentionne que lors de la conférence portant sur le vapotage et les dépendances, présentée en soirée pour les parents, seulement 7 parents étaient présents. Suggestion d'effectuer ces présentations en ligne, à distance.

14. Comité de parents

Madame Constantineau n'était pas présente à la dernière réunion du comité de parents.

15. Correspondance (Chartwell: nouvelle politique sur l'usage des plastiques), échanges et informations des membres

Madame Ducharme informe de la réception d'une correspondance de la compagnie Chartwell (Groupe Compass Québec) relative à la nouvelle politique sur l'usage du plastique. Échanges à ce sujet.

16. Levée de la séance

1364-04-22-23 La levée de la séance est proposée par **M^{me} Aurée Lachaine**, à 20 h 58.

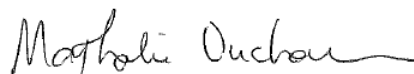
Adoptée à l'unanimité



La secrétaire
Mélanie Meilleur



La présidente
Karine Sabourin



La directrice
Nathalie Ducharme